

**Réunion du conseil de la MRC Avignon, Pointe-à-la-Croix,
le mercredi 19 avril 2023, 20 h**

ORDRE DU JOUR

- 1. Commission d'aménagement :**
 - 1.1 Règlement 2023-002P – Exploitation forestière en forêt privée;
- 2. Ouverture de la rencontre;**
- 3. Constatation du quorum;**
- 4. Adoption de l'ordre du jour;**
- 5. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil de la MRC du 22 mars 2023;**
- 6. Finances :**
 - 6.1 Dépôt des états financiers vérifiés au 31 décembre 2022;
- 7. Administration :**
 - 7.1 Adoption des priorités annuelles d'intervention FRR – Volet 2 pour l'année 2023-2024;
 - 7.2 Adoption de la reddition de compte du FRR – Volet 4 Vitalisation au 31 mars 2023;
 - 7.3 Projet de règlement sur les « Remboursements de frais de déplacement, de repas, de séjour et de fonction aux élus-élues et employés-employées ainsi que certains-certaines participants-participantes citoyens-citoyennes ciblés-ciblées de comité de la MRC Avignon;
 - 7.4 Adoption de la version finale du PIIRL;
 - 7.5 Appui à la MRC du Val-Saint-François : résolution demandant l'encadrement de l'utilisation des biosolides;
 - 7.6 Appui à la MRC Maskinongé : demande d'appui pour modifier le taux d'imposition pour les pompiers volontaires et à temps partiel;
 - 7.7 Avis de motion – règlement d'adoption du PGMR 2022-2029 final;
 - 7.8 Dépôt du projet de règlement d'adoption du PGMR 2022-2029;
 - 7.9 Approbation d'un financement à la Société du chemin de fer de la Gaspésie (SCFG);
 - 7.10 Adoption du projet « Consigne »;
 - 7.11 Entente de fin de bail – Bureau à Matapédia;
 - 7.12 Renouvellement de l'entente de délégation de gestion forestière – Numéro 1065 – autorisation de signature;
- 8. Services techniques et évaluation;**
- 9. Aménagement du territoire :**
 - 9.1 Certificat et/ou avis de conformité :
 - 9.1.1 Ville de Carleton-sur-Mer : règlement 2023-476;
 - 9.1.2 Municipalité de Ristigouche-Partie-Sud-Est : règlement 2023-001;

- 9.1.3 Municipalité de Saint-François-d'Assise : règlement 334-23;
- 9.1.4 Municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia : règlement 364-2023;
- 9.1.5 Municipalité de Nouvelle : règlement n° 408;
- 9.1.6 Municipalité de Saint-André-de-Restigouche : règlement n° 001-2023;
- 9.2 Adoption du règlement numéro 2023-002 relatif à l'exploitation forestière dans les boisés privés du territoire de la MRC Avignon et abrogeant le Règlement de contrôle intérimaire numéro 2002-002;

10. Développement économique;

11. Développement territorial et social :

- 11.1 Modifications – politiques de financement MRC :
 - 11.1.1 Fonds Vitalisation;
 - 11.1.2 Fonds de soutien à l'amélioration des milieux de vie (AMV);
- 11.2 Fonds d'aide et de soutien aux milieux :
 - 11.2.1 Fonds d'engagement social éolien (FES) - Recommandations du comité d'analyse Boralex;
 - 11.2.2 Fonds de soutien à l'amélioration des milieux de vie - AMV - Recommandations du comité d'analyse;
 - 11.2.3 Fonds Vitalisation - Recommandations du comité d'analyse;
 - 11.2.4 Fonds discrétionnaire AMV - Recommandations du comité d'analyse;
 - 11.2.5 Fonds d'initiatives culturelles - Recommandations du comité d'analyse;
- 11.3 Fonds d'intervention prioritaire (FIP) :
 - 11.3.1 Demande de contribution financière pour le projet du Regroupement des MRC de la Gaspésie – année 2023;

12. Sécurité publique;

13. Ressources humaines;

14. Correspondance :

- 14.1 Liste de correspondances;

15. Période de questions;

16. Levée de l'assemblée.